

Le cas de

Des clés pour mieux comprendre la
diversité ethnoculturelle, religieuse
et linguistique en milieu scolaire!

la Mauricie

portrait historique et actuel

DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS²

PREMIERS OCCUPANTS ET RÉGIME FRANÇAIS

Des populations autochtones s'installent en Mauricie de façon saisonnière à partir de 1000 av. J.-C. L'arrivée des Français au XVII^e siècle perturbe le mode de vie des Algonquins et des Atikamekw, les deux nations autochtones qui occupent la région.

Avec la fondation de Trois-Rivières, en 1634, les contacts entre Autochtones et Français sont multipliés. Toutefois, ces derniers ne sont pas toujours marqués par des rapports égalitaires. D'ailleurs, sous le Régime Français, Trois-Rivières compte 31 esclaves amérindiens.

RÉGIME BRITANNIQUE

Parmi les premiers arrivants britanniques, on retrouve Aaron Hart, le premier juif à s'installer en Mauricie. En 1807, son fils Ezekiel devient le premier député juif élu à la Chambre d'assemblée, mais en sera expulsé en raison de sa religion.

Cette époque est marquée par une forte immigration, principalement anglophone. Cependant, celle-ci ne forme pas un groupe culturel monolithique, étant marquée par une diversité d'appartenances religieuses. On y dénombre des catholiques, des anglicans, des presbytériens, des méthodistes et une vingtaine de juifs.

En 1851, on compte à Trois-Rivières des Irlandais, des Écossais, des Anglais et des Américains.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA 2^E GUERRE MONDIALE

Le développement industriel amène une immigration davantage diversifiée. Entre autres, Trois-Rivières accueillera des Chinois, des Syriens et des Libanais. Ainsi, le nombre des personnes d'origine autre que française et britannique de la ville passe de 103 en 1901 à 487 en 1951.

Ce pluralisme grandissant se transporte dans d'autres municipalités, comme Shawinigan, La Tuque, Grand-Mère, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine et Saint-Tite.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Après la Deuxième Guerre mondiale, le Québec reçoit bon nombre de personnes touchées par les conflits internationaux, notamment européens, et la Mauricie ne fait pas exception.

Depuis les années 1980, la région a accueilli des immigrants provenant de divers pays, notamment du Vietnam, Chili, Argentine, Uruguay, Salvador, Afghanistan, Irak, Ex-Yougoslavie, Rwanda, Cambodge, Bhoutan, Népal, Colombie, Guatemala, Burundi, Congo, Mauritanie, Togo et, plus récemment, Syrie.

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2015, la Mauricie comptait 266 907 habitants répartis dans 6 MRC dont les plus peuplées sont Trois-Rivières et Shawinigan.

Entre 2004 et 2013, les immigrants sélectionnés en raison de leurs caractéristiques socioprofessionnelles (immigration économique), représentaient 53,3 % de l'immigration mauricienne.³

Durant cette même période, les réfugiés (pris en charge par l'État, parrainés ou reconnus sur place) représentaient 22,5 % de l'immigration mauricienne,

**ce qui en fait la
troisième région du
Québec avec le plus
haut taux de réfugiés
parmi les immigrants.**

LA TUQUE

MÉKINAC

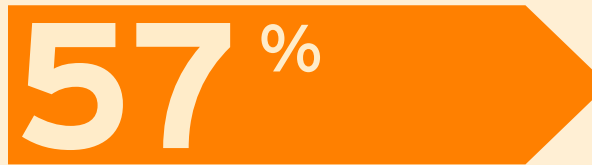
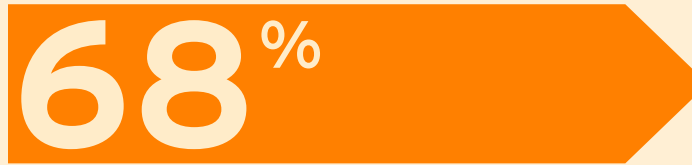
SHAWINIGAN

MASKINONGÉ

TROIS-RIVIÈRES

LES CHENAUX

Les immigrants de la Mauricie sont plus touchés par le chômage que la moyenne de la population régionale. Pour la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières, le taux de chômage des immigrants était de 11 % comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de la population. Pourtant, les immigrants présentent des taux de diplomation post-secondaire plus élevé que la moyenne régionale, soit **68 %** comparativement à **57 %**.⁴

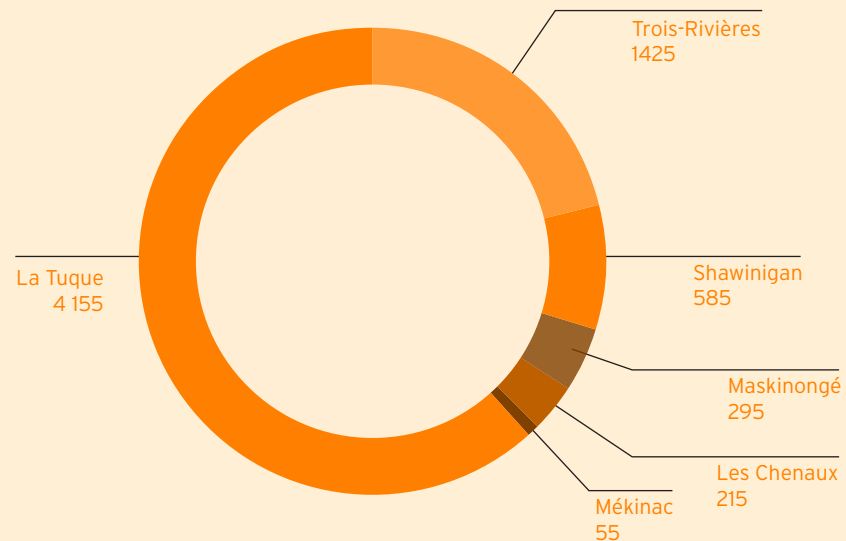


La Mauricie est également de plus en plus diversifiée au plan des appartenances religieuses. Bien que la majorité de la population demeure de confession catholique, on dénombre également des protestants (anglicans, baptistes, pentecôtistes, orthodoxes chrétiens, etc.), bouddhistes, juifs et musulmans.⁵

La diversité ne provient pas seulement de l'immigration. En effet

6 730

c'est le nombre d'individus autochtones qui résident en Mauricie, répartis ainsi dans les MRC⁶ :



Ce qu'on en dit dans les médias de la région

Une recension non exhaustive des principaux écrits médiatiques de la Mauricie depuis l'an 2000 fait état des besoins de la région en matière d'immigration sur les plans démographique et de la main-d'œuvre spécialisée. Toutefois, on recense de nombreux cas de discrimination, notamment dans l'embauche ou le logement, vécus par les membres des minorités racisées. Le cas du « code de vie » d'Hérouxville a été médiatisé à outrance, dans la région comme ailleurs, laissant l'image d'une région intolérante. Pourtant, plusieurs acteurs locaux multiplient les efforts afin de réduire les obstacles à l'intégration des nouveaux arrivants et autres membres de minorités racisées.

20

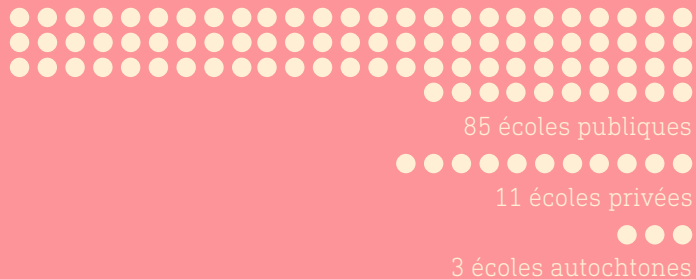
incidence en milieu scolaire

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

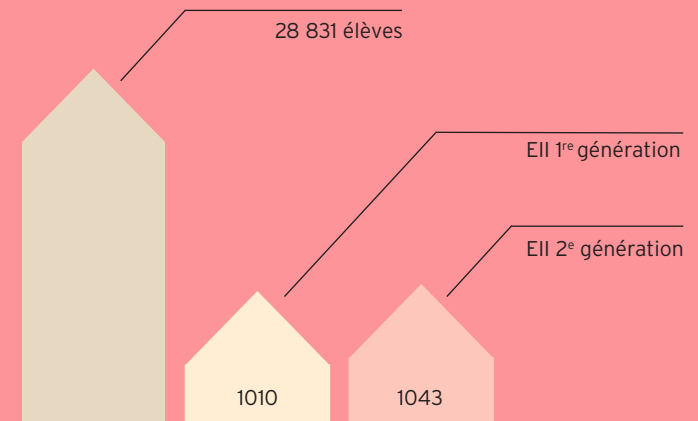
99

46

C'est le nombre d'écoles que l'on retrouve en Mauricie.



C'est le nombre de langues maternelles différentes, autres que le français, des élèves mauriciens en 2015-2016. L'atikamekw est la plus fréquente (364), suivie de l'anglais (268), de l'espagnol (215) et de l'arabe (73). Au total, 1 105 élèves ont une langue maternelle autre que le français, ce qui correspond à 3,8 % des élèves de la région.



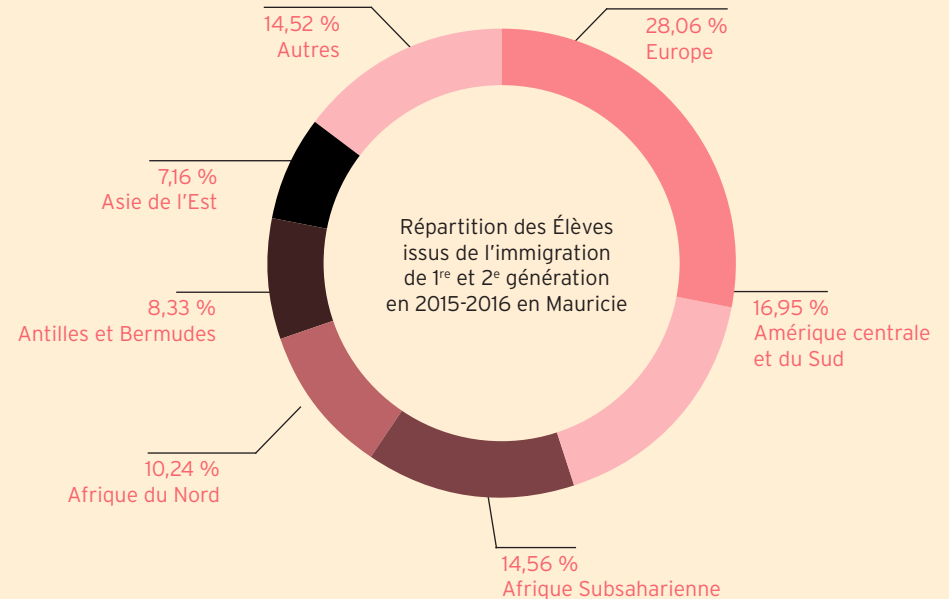
En 2015-2016, il y avait **28 831** élèves en Mauricie. De ce nombre, **2 053** étaient des élèves issus de l'immigration (ÉII) de 1^{re} (1 010) ou 2^e génération (1 043).⁷ Les ÉII représentent 7,12 % des élèves de la région.

7,12 %

20%

Entre les années scolaires 2012-2013 et 2015-2016, le nombre d'ÉII de la Mauricie est passé de 1 691 à 2 053, ce qui représente une augmentation de **20 %**. C'est le nombre d'ÉII de 2^e génération qui a le plus augmenté en Mauricie durant cette période.

Comme le démontre le graphique adjacent, les ÉII de la Mauricie proviennent de partout sur la planète. Pour l'année scolaire 2015-2016, plus de 28 % des ÉII de la Mauricie provenaient de l'Europe. L'Amérique centrale et du Sud ainsi que l'Afrique subsaharienne sont, en importance, les 2^e et 3^e régions d'origine des ÉII. Ensemble, ces trois régions regroupent près de 60 % des ÉII de la Mauricie. La catégorie « autres » comprend notamment l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient.



Les Élèves issus de l'immigration de la Mauricie proviennent de partout sur la planète.

Concentration

Parmi les MRC de la Mauricie, c'est à Trois-Rivières que la concentration des ÉII est la plus élevée. Son taux atteint presque 10 %, ce qui signifie que près d'un élève sur dix est issu de l'immigration.

Les MRC périphériques reçoivent peu d'ÉII, mais puisque leur bassin de population est aussi plus faible, leur taux de concentration demeure similaire à celui de Shawinigan, qui a le deuxième plus haut taux de concentration de la région (4,55 %).

Bien que les ÉII soient inégalement répartis sur le territoire — la MRC de Trois-Rivières accueille plus de 75 % d'entre eux alors que Shawinigan en accueille 12 % — chacune des MRC de la Mauricie accueille des ÉII et, de ce fait, doit composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse qui caractérise ces élèves.

> **75%**

**1 élève sur 10
est issu de
l'immigration**

DISTRIBUTION DES ÉII PAR MRC EN 2015-2016

MRC	Concentration des ÉII	Répartition des ÉII
Trois-Rivières	9,84 %	76,96 %
Shawinigan	4,55 %	12,23 %
Maskinongé	2,86 %	4,04 %
Les Chenaux	3,78 %	2,83 %
Mékinac	3,18 %	2,09 %
La Tuque	2,59 %	1,85 %
Total	7,12 %	100 %

**ÉCOLES PRÉSENTANT LES PLUS FORTES
CONCENTRATIONS D'ÉII, EN MAURICIE EN 2015-2016**

La distribution inégale à l'intérieur de la région mauricienne se perçoit aussi à plus petite échelle. Comme l'on peut voir dans ce tableau qui présente les écoles de plus de 100 élèves affichant une concentration d'ÉII supérieure à 10 % en 2015-2016, les écoles Cardinal-Roy et Sainte-Thérèse se démarquent par le fait que plus du tiers de leur effectif est constitué d'ÉII. Au secondaire, l'école des Pionniers a la concentration d'ÉII la plus élevée de la région, elle qui n'accueillait pas moins de 234 ÉII. Si ce sont des écoles du réseau public qui en accueillent le plus grand nombre, les écoles du réseau privé, tant au primaire qu'au secondaire, sont également concernées. Ainsi, en 2015-2016, toutes les écoles de la MRC de Trois-Rivières comp- taient des ÉII parmi leurs élèves.

**Ainsi, en
2015-2016, toutes
les écoles de
la MRC de
Trois-Rivières**

Écoles primaires (100 élèves et plus)	% d'ÉII par école
Réseau public	
École Cardinal-Roy	37,70 %
École Sainte-Thérèse	34,90 %
École Saint-Pie-X	20,71 %
École primaire d'éducation internationale	18,53 %
École Jacques-Buteux	14,47 %
École Saint-Dominique-et-Sainte-Catherine-de-Sienne	14,41 %
École Saint-Paul	11,27 %
École les Terrasses	11,19 %
École intégrée des Forges	11,05 %
Réseau privé	
Collège Marie-de-l'Incarnation	14,51 %
École Val Marie	13,42 %
Vision Trois-Rivières	13,37 %
Écoles secondaire	
Réseau public	
École secondaire des Pionniers	15,04 %
Réseau privé	
Collège Marie-de-l'Incarnation	12,03 %
Institut secondaire Keranna	10,71 %

**comptaient des ÉII
parmi leurs élèves.**

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle, attribue un soutien financier aux commissions scolaires selon le profil et le nombre d'ÉII qu'elles reçoivent. Trois objectifs généraux sont poursuivis à travers des visées spécifiques.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'ÉDUCATION INTERCULTURELLE MISES EN ŒUVRE EN MAURICIE

1

FAVORISER UNE INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE

Des périodes de francisation complémentaires à celles offertes à l'école sont proposées aux ÉII et à leurs parents afin qu'ils fréquentent ensemble la bibliothèque de l'école et qu'ils poursuivent leur apprentissage du français par l'entremise de livres, revues et iPad. Ces périodes favorisent une intégration linguistique des ÉII et de leur famille.

Une initiation à la culture québécoise, favorisant une intégration sociale des ÉII, comprend diverses activités : sports d'hiver (raquettes, patin, glissades), visites muséales, activités d'animation, etc. Ces activités sont justifiables par la présence d'ÉII, mais tous les élèves peuvent généralement en profiter, ce qui par ailleurs permet un rapprochement interculturel.

L'approche orientante permet aux ÉII d'apprendre à reconnaître leurs intérêts et leurs forces. Cela permet aussi de présenter les différents parcours du système scolaire québécois aux élèves et aux parents afin de favoriser leur intégration scolaire.

2

SOUTENIR LES RAPPROCHEMENTS INTERCULTURELS

Afin de sensibiliser les élèves de 3e génération et plus aux réalités vécues par les ÉII, les élèves assistent à des conférences sur les différents parcours migratoires. Des ateliers de sensibilisation à la discrimination et au racisme proposés à tous les élèves sont également proposés à tous les élèves.

Pour favoriser les échanges interculturels, une semaine thématique culturelle peut permettre aux élèves de déguster des plats provenant des pays d'origine des autres élèves de l'école. Des ateliers de découverte peuvent aussi favoriser la création de liens entre tous les élèves.

L'intégration d'ÉII dans les activités parascolaires et les équipes sportives est propice au rapprochement interculturel et aux interactions en français. Cela favorise ainsi l'intégration linguistique et sociale des ÉII.

3

OFFRIR DES FORMATIONS AU PERSONNEL SCOLAIRE EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES ÉII⁷

Des activités de formation ou d'accompagnement à l'école ou à distance offertes par la DSAEI ou l'une des personnes-ressource du répertoire sont réalisées. Pour plus d'informations, consultez le répertoire des formateurs:

<http://www.ecoleplurielle.ca/ressources-pedagogiques/repertoire-formateurs/>

SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

«Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française s'adressent à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent des services éducatifs en français et dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement. Ces élèves peuvent bénéficier de ces services de soutien à l'apprentissage de la langue française plus d'une année scolaire.»⁸.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOUS LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT. LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

PORTRAIT DES ÉLÈVES ET DES SERVICES

En 2014-2015, l'évaluation des élèves non francophones a permis de déterminer que plusieurs d'entre eux n'avaient pas ou plus besoin de services de francisation pour suivre normalement l'enseignement en français. Cela ne veut pas dire toutefois que ces élèves nouvellement arrivés n'ont pas besoin de services ou d'une attention particulière au regard de leur intégration scolaire et sociale. Même si ces élèves n'ont pas eu besoin de services intensifs d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français et qu'ils étaient en mesure de suivre normalement l'enseignement en français, certains d'entre eux ont pu bénéficier de services de soutien linguistique d'appoint en francisation leur permettant, notamment, de parfaire leur langue scolaire. Cette même année, 0,4 % (117 élèves) recevaient des services intensifs d'accueil et de soutien à l'appren-

tissage du français (au moins une période par jour) en classe ordinaire et 0,15 % (44 d'entre eux) recevaient ces services au sein d'une classe d'accueil dans une des deux écoles primaire ou secondaire de la Mauricie. Ces élèves suivent les programmes d'intégration linguistique, scolaire et sociale. Ils arrivent à tout moment de l'année et quittent la classe d'accueil lorsqu'ils sont en mesure de suivre normalement l'enseignement en français, avec ou sans soutien linguistique d'appoint en francisation. La classe d'accueil peut également accueillir des élèves immigrants en situation de grand retard scolaire (trois ans ou plus de retard par rapport à la norme scolaire québécoise). En 2014-2015, seulement quatre élèves (0,01 %) de la région (deux au primaire et deux au secondaire) étaient dans cette situation.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA)
Trois-Rivières
819 375-2196 info-accueil@sanatrouis-rivieres.qc.ca

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA)
Shawinigan
819 601-9222 sana@sanashawinigan.ca

LEXIQUE

CATÉGORIES D'IMMIGRATION

Immigration économique

«Immigrants sélectionnés en raison de leurs caractéristiques socioprofessionnelles, de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie»⁹.

Regroupement familial

Immigrants parrainés par un proche parent (époux, conjoint de fait, enfant, ascendant)¹⁰.

Réfugiés

Au sens de la Convention de Genève, il s'agit d'une personne «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays»¹¹.

ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION (ÉII)

de 1^{re} génération

Nés à l'extérieur du Canada

de 2^e génération

Nés au Canada dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada

de 3^e génération ou plus

Nés au Canada dont les deux parents sont nés au Canada

Concentration des ÉII

Nombre d'ÉII de la MRC / Total des élèves de la MRC

Répartition des ÉII

Nombre d'ÉII de la MRC / Nombre total d'ÉII de la Mauricie

École autochtone

Écoles situées dans les communautés autochtones sous une autorité fédérale.

Minorité racisée

«le qualificatif « racisé » est préféré à celui de « visible » pour désigner, au Québec, les minorités issues, ou dont les ancêtres sont issus, de sociétés anciennement colonisées ou marquées par l'esclavage. La notion de racisation vise non seulement à souligner le caractère socialement construit de la « race » mais, par-dessus tout, le fait que celle-ci résulte d'un processus de catégorisation externe opérée par le groupe majoritaire» (CDPDJ, 2012, p.1).

CDPDJ 2012 http://www.cdpedj.qc.ca/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf

- ¹ Cette fiche a été réalisée par Mathieu Lizotte, sous la direction de Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch (UQTR), grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante – Université du Québec (CRIFPE-UQ) ainsi que de la Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle du MEES; mise en page Fabian Will
- ² Hardy, R. et Séguin, N. (2004). *Histoire de la Mauricie*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture. Mauricie : base de données en histoire régionale. Centre interuniversitaire d'études québécoises. Repéré à <https://tolkien2008.wordpress.com/2009/03/10/mauricie-base-de-donnees-en-histoire-regionale/> Vaugeois, D. (2003). Hart, Ezekiel. *Dictionnaire biographique du Canada*, 7, Université Laval/University of Toronto.
- ³ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015). L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes : 2010-2014. Québec : Gouvernement du Québec. [Web](#)
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015). Portraits régionaux 2004-2013. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2015. Québec : Gouvernement du Québec. [Web](#)
- ⁴ Statistique Canada. (2011). Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Produit numéro 99-010-X2011037 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 4 janvier 2017.
- ⁵ Statistique Canada. (2011). Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Produit numéro 99-010-X2011037 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 4 janvier 2017.
- ⁶ Statistique Canada. (2011). Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Produit numéro 99-011-X2011034 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 4 janvier 2017.
- ⁷ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2014). *Cadre de référence. Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec. [Web](#)
- ⁸ Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). Soutien au milieu scolaire 2015-2016. Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec. Québec : Gouvernement du Québec.
- ⁹ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015). L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes : 2010-2014. Québec : Gouvernement du Québec. [Web](#)
- ¹⁰ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015). L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes : 2010-2014. Québec : Gouvernement du Québec. [Web](#)
- ¹¹ Organisation des nations unies. (1954). *Convention relative au statut de réfugié*. Repéré à <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfRefugees.aspx>